

Pétion-Ville, le 26 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

la Cérémonie d'inauguration du « Projet de Réhabilitation de Routes Urbaines (Voirie et Drainage) à Léogâne »

L'Ambassade du Japon en Haïti prend plaisir à informer que le mardi 17 décembre 2013, a eu lieu la Cérémonie de remise du « Projet de Réhabilitation de Routes Urbaines (Voirie et Drainage) à Léogâne» du gouvernement japonais. Cette cérémonie s'est tenue dans les locaux de la mairie de Léogâne.

Personnes présentes

[Japon]

Ambassadeur Kenji KURATOMI, Chargé d'Affaires a.i. du Japon en Haïti;

Mme. Akiko ODA, Directrice du Bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en République Dominicaine;

[Haïti]

M. Jacques ROUSSEAU, Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications

M. Alfred PIARD, Directeur des Travaux Publics du MTPTC

M. Santos ALEXIS, Agent exécutif intérimaire de Léogâne;

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 avait créé une certaine paralysie au niveau de la circulation à Léogâne qui constitue le point central de ralliement de la région du Grand-Sud avec le Département de l'Ouest, et occasionnait une submersion totale ou partielle de plusieurs localités lors des fortes pluies, sans compter la détérioration des conditions sanitaires.

Cet ambitieux projet financé par le Gouvernement japonais à hauteur de **1 milliard 48 millions de Yens, soit environ 11 millions 149 mille dollars américains**, a permis de réhabiliter de façon durable, les différentes routes urbaines et le système de drainage de la ville de Léogâne endommagés par cette terrible catastrophe.

Il est indispensable de souligner que l'exécution d'un tel projet au cours duquel une bonne partie de la main-d'œuvre locale a été utilisée, a permis la création de 45,000 emplois directs au bénéfice de la population léoganaise.

Cette Réhabilitation de Routes Urbaines à Léogâne constitue l'un des points forts de la coopération bilatérale entre le Japon et Haïti, ce qui explique l'implication pleine et entière de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Tenant compte du fait que le Japon et Haïti qui font face à de grands risques de catastrophes naturelles sont confrontés à des défis communs majeurs de préparation préventive et de reconstruction, le Japon s'engage à un renforcement continu et productif de sa coopération même après la contribution à hauteur de plus de 150 millions de dollars américains au processus de reconstruction d'Haïti depuis le tremblement de terre de janvier 2010.

